

Réunion du 19 octobre 2012

Visioconférence - Brest Métropole Océane/RENNES

Ordre du jour

- Travail sur le thesaurus Géo-Bretagne

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		BESAND Valérie	DREAL Bretagne
	X	DELBOY Morgane	GIP Bretagne environnement
	X	DERRIEN Grégory	Syndicat mixte de la Ria d'Étel et Gâvres Quibe-
X		DUPONT Laurent	Brest Métropole Océane
	X	ECAULT Loïc	Région Bretagne
		JEGO Ronan	CG du Finistère
	X	MEVEL-VIANNAY Stéphane	CG d'Ille-et-Vilaine
X		REBOUX Maël	Rennes Métropole
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne

Préambule

Au vu du peu de participants à ce pôle métier, il est décidé d'un commun accord entre les participants de consacrer le temps de la réunion prévue à un unique point prévu à l'ordre du jour : celui du **thesaurus GéoBretagne** et de sa remise en cause éventuelle pour en faire un outil partagé au sein du partenariat.

Rappel historique sur le thesaurus de GéoBretagne

Pour rappel, voici les différentes étapes du thesaurus mis en place dans le cadre de GéoBretagne

2007

GéoBretagne est officiellement acté dans le cadre du CPER et une version extranet est publiée nécessitant de présenter les données de façon « classée » (à l'époque pas de mot-clé). Peu de partenaires sont alors adhérents hormis les services de l'Etat et la Région Bretagne. Un thesaurus, proche de celui actuel, est alors mis en place.

10 septembre 2009

Les partenaires sont plus nombreux. Le débat est donc relancé au sein du pôle métier INSPIRE (anciennement GT1 - Outil de catalogage). Un état des lieux des nomenclatures existantes est présenté, et notamment en alternative à la nomenclature GéoBretagne, la nomenclature COVADIS¹. Les partenaires à l'époque ne disposent pas non plus de

nomenclature mais ils ne se retrouvent pas dans une nomenclature qu'ils jugent trop liée à l'organisation des services de l'Etat.

Il est donc décidé de conserver le thesaurus GéoBretagne en l'état et d'investir sur une approche « mot-clé » reconnue (gemet) pour une approche plus métier.

2012

Les partenaires ont avancé sur la notion d'organisation des données. Lors du pôle métier INSPIRE du 19 juin, M. Reboux (Rennes Métropole) et L. Dupont (BMO) proposent de travailler à une nomenclature commune entre leurs deux organisations et de présenter le résultat à l'ensemble du pôle métier le 19 octobre.

Rappel des différents thesaurus thématiques existants

A ce jour, il existe déjà plusieurs classements :

Thesaurus ISO

Ce classement thématique est obligatoire techniquement. Il correspond à une exigence ISO. Il est composé de 19 thèmes (cf. partie D2 [du règlement sur les métadonnées du 03/12/2008](#) dans le cadre de la directive INSPIRE).

Recommandation : ne choisir qu'un seul thème parmi les 19 proposés. Ce thème doit être en cohérence avec le mot-clé INSPIRE et conforme au règlement sur les métadonnées.

Thesaurus INSPIRE

Ce classement est obligatoire dans le cadre d'INSPIRE. Il permet le classement d'une donnée parmi les 34 thèmes de la directive (cf. annexes I, II et III de la [directive INSPIRE](#)).

Recommandation : ne choisir qu'un seul thème (thème dominant) de la directive.

Thesaurus GEMET²

C'est le classement qui permet une approche « métier » d'INSPIRE. Il est composé environ 6000 descripteurs.
Recommandation INSPIRE : privilégier l'utilisation de mots clés de ce thesaurus plutôt qu'un mot clé libre. En choisir au moins un.

Thesaurus GéoBretagne

C'est le classement opérationnel de la plateforme qui permet un classement des données de la plateforme et une présentation avec une entrée thématique.

Recommandation : obligatoire si la donnée doit être présentée dans le visualiseur. Ne choisir qu'un seul thème.

Enjeux et discussions autour d'un thesaurus GéoBretagne partagé avec tous les acteurs bretons

Préambule

Les enjeux concernent principalement les administrateurs de catalogues, et non les utilisateurs, qui eux passent le plus souvent par la recherche « mot-

¹ Commission de validation des données pour l'information spatialisée

² General Multilingual Environmental Thesaurus

clé », plutôt que l'entrée thématique. Ceci dit, la recherche par entrée thématique peut constituer un complément intéressant pour un utilisateur qui n'est pas satisfait des résultats remontés via l'entrée « mot-clé ».

Enjeux

- **Harmoniser l'existant** : le besoin et les pratiques font que beaucoup d'administrateurs utilisent des mots clés locaux de rangement thématique ;
- **Faciliter les échanges de fiches de métadonnées pour les administrateurs de catalogues** : plus pratique pour les administrateurs de données qui rapatrient des fiches de métadonnées et qui, du coup, retrouvent plus facilement les informations ;
- **Le thesaurus actuel montre des imperfections selon les partenaires.**
- **Réaliser un thesaurus validé par tous les partenaires et durable pour GéoBretagne** : le changement de thesaurus engendrera la reprise de TOUTES les fiches de métadonnées de GéoBretagne pour réattribuer les nouveaux mots-clés, donc c'est une opération qui ne peut se faire souvent.

D'où l'idée de tenter de se mettre d'accord sur un thesaurus commun GéoBretagne et partenaires.

Contre-exemple des spécificités « métier »

L'exemple de la thématique Mer et littoral est relevé par les partenaires comme un problème : en effet, on peut tout y mettre... Quelques ex. :

- **les cales de mise à l'eau** : ce n'est pas à classer dans Mer et littoral (il y en a sur la Rance), cela relève plus des infrastructures de transport ;
- **les communes littorales** : cela relève des limites territoriales ou administratives car c'est un contour administratif fixé par décret L'aspect « Mer et littoral » est souvent une spécificité métier qui peut être classée dans une thématique plus large non spécifique au littoral.

Le thesaurus GéoBretagne ne doit pas forcément répondre à une entrée métier. La problématique du thesaurus est celle de l'administrateur de catalogue mais pas celle de l'éditeur de fiches de métadonnées. C'est le gestionnaire de

catalogue qui doit trancher auprès de ses éditeurs de fiches en cas de doute.

Présentation du travail sur le thesaurus conduit par Rennes Métropole et Brest Métropole Océane

M. Reboux fait un compte rendu du travail qu'il a conduit avec L. Dupont (Brest Métropole Océane) sur un thesaurus commun avec celui de GéoBretagne.

Méthodologie

Ils sont partis de la nomenclature GéoBretagne et des leurs propres nomenclatures internes. En partant de l'entrée du thesaurus GéoBretagne, ils ont gardé la thématique lorsque cela était compatible (ex. Activité économique ou référentiels), en ont fusionné d'autres (ex. Urbanisme-Foncier-Habitat) et en ont supprimé certaines (ex. Mer et littoral)

Classement obtenu

Ils aboutissent à une nomenclature à 2 niveaux mais proposent que seul le niveau 1 apparaisse sur GéoBretagne lorsque l'on ajoute une couche dans le visualiseur.

L'ensemble du classement est proposé dans [le google doc](#).

Celui-ci est parcouru, discuté et amendé en séance afin de le rendre compatible à un usage régional après avoir validé son opérationnalité à un échelon intercommunal.

Voici le 1^{er} niveau de classement :

- Activité économique
- Démographie et population
- Réseaux-Energie
- Limites administratives et découpage des territoires
- Risques et sécurité
- Référentiels
- Urbanisme Foncier Habitat
- Espace public
- Déplacement-Transport-Mobilité
- 3D volumique ou générique
- Services et équipements publics
- Fonds historiques
- Photothèques
- Patrimoine-Tourisme-Loisirs
- Patrimoine naturel
- Occupation du sol sous-sol

Suite à ces amendements, l'idée est de vérifier son adaptabilité à un échelon départemental (non représenté en séance) et ensuite de le soumettre à la liste de diffusion GéoBretagne pour recueillir les avis.

Réflexions/Discussions

- **Des choix à arbitrer** : en parcourant le classement, on se rend compte que parfois, on peut voir un jeu de données sous 2 angles en fonction de sa sensibilité. Ex. Les secteurs d'épandage qui peuvent être vue sous l'angle « économique » ou « environnemental ». A un moment, il s'agit alors de trancher et de décider que dorénavant, cela sera classé dans « Activité économique » par ex.
- **Des sous-rubriques « Autres »** : pour prévoir les manques éventuels non encore identifiés, il est délibérément acté des sous rubriques « autres » dans le 2ème niveau de classement. Pendant la phase de soumission à l'ensemble des partenaires, cela permettra de détecter ce que certains ont rangé dans les rubriques « Autres » et le cas échéant, prévoir un classement supplémentaire.

Conclusion – Suites à donner

M. Reboux et V. Besand : proposent le nouveau google doc à un partenaire départemental (CG29 pour M. Reboux et DDTM35 et 29 pour V. Besand) pour s'assurer de la compatibilité du thesaurus pour début décembre 2012 ;

M. Reboux et L. Vinsonneau : proposent le nouveau thesaurus à la liste de diffusion GéoBretagne pour lancer la discussion en décembre 2012 ;

Tous ceux qui le souhaitent : s'essayer ensuite à ranger leur donnée dans le classement proposé et font part de leur doutes/difficultés (décembre/janvier 2012) ;

PM INSPIRE : organise une ½ journée dédiée pour en discuter et valider définitivement le thesaurus (14 février matin) ;

PM INSPIRE : Si consensus : on bascule vers ce nouveau thesaurus validé par tous avec des outils d'accompagnement (wiki, formation, metadata party).

PROCHAINE RÉUNION

14 février 2013

- de 9h30 à 12h30 : ½ journée dédiée discussions « thesaurus »

- de 14h à 16h30 : PM INSPIRE classique

en visioconférence - Brest métropole océane (salle B12) et Rennes (283 avenue Patton - Salle Maupertuis).